

Janvier 2021

LES ÉCHOS SAINSOIS

Bulletin municipal officiel



Numéro 1



**Hommage à
M. Marcel JEROME
qui nous a quittés...**



Meilleurs Vœux pour 2021 !

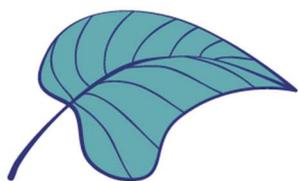
**Retrouvez en page 4 le discours
de Mme le Maire diffusé en
vidéo sur Youtube :
Les projets et perspectives
pour SAINS DU NORD**

**Informations sur
l'éclairage**



**Noël des écoles et
des Aînés...**





Sommaire

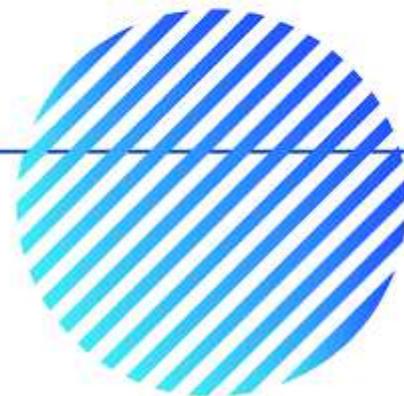


Le mot du Maire	3
Discours de Mme Le Maire	4
Rétrospectives	8
Information 3CA	9
Hommage	10
Ecoles	11
Travaux	12
Affaires sociales	15
Vie Communale	17
La Maison du Bocage	23
Les associations ont la parole	25
Etat civil	30
Tribune libre	30
Informations utiles	31





Le mot de Madame le Maire



2021 : l'espoir du mieux !! C'est notre souhait à tous !!

Le texte des vœux qui a été mis en ligne le 10 Janvier sur Youtube et relayé via nos différents réseaux (site, Facebook, Panneau Pocket) vous est proposé dans ce bulletin.

J'ai été frustrée de ne pas vous rencontrer, d'échanger et partager un moment de convivialité, mais la raison nous impose la sagesse, et ce, pour un bon moment encore.
C'est pourquoi, la vaccination va être bien utile.

Dans cette vidéo, je vous parle de l'Avenir Ensemble à travers le dispositif « Petites villes de demain » que nous a proposé l'état, nous demandant de candidater cet automne avec une réponse rapide attendue car beaucoup de communes peuvent y prétendre.

Il nous a fallu peu de temps pour prendre conscience de l'intérêt de ce dispositif pour notre village.

Nous avons été retenus grâce à nos propositions et à la méthode de travail envisagée pour l'avenir de SAINS.

Cela se résume en peu de mots :

Maintenir et développer

Vivre et travailler chez nous

Maintenir l'existant à tous niveaux : humain, associatif, patrimonial et économique.

Développer tout ce qui peut l'être pour vivre et travailler à SAINS aujourd'hui mais aussi poser les bases de l'avenir pour nos enfants.

Je dis souvent que tout a de l'importance, rien ne doit être négligé. Le budget, les subventions, les urgences, cette pandémie, en résumé la vie, nous obligent à des choix et donc à séquencer nos actions en les articulant toujours les unes aux autres.

Le dispositif « Petites villes de demain » nous ouvre donc des perspectives d'évolution pour prendre en main notre avenir.

Agissons Ensemble !

Meilleurs vœux à tous pour 2021.

Voyons l'avenir ensemble avec Sagesse, Espoir et Ténacité.

Texte des vœux de Christine BASQUIN, votre Maire, diffusé en vidéo le 10 Janvier 2021

Nous voici réunis pour une cérémonie de vœux inhabituelle par le biais de la vidéo et je remercie le service communication de m'aider à le faire pour vous présenter nos vœux. Ceci, c'est pour des raisons sanitaires. Je l'avais imaginé d'une autre façon, sous la halle et malheureusement ce n'est pas possible. Pourquoi la Halle ? Cela a une valeur de symbole : nous y avons tous connu l'ancienne auberge qui a été démolie et il a fallu du temps pour reconstruire quelque chose. Reconstruire quelque chose qui soit bon pour tous, bon pour notre commerce, bon pour le développement économique, bon pour nos associations et pour l'animation. C'est un dossier de 2013 pour une inauguration en 2019 ! Ceci pour vous dire que le temps est long ! Mais nous avons eu de bons financements. Nous ne lâchons jamais rien ; **donc d'une friche... on en fait un nouvel atout** : c'est l'introduction de mon propos **et vous comprendrez pourquoi je vous dis cela..., ne pas avoir peur de développer des projets sur le long terme.**

2020 a été éprouvant pour nous tous ou par la maladie ou par le manque de relations humaines ; certains ont souffert de l'isolement. Nous avons dû tous nous adapter !

J'ai des remerciements particuliers pour les services de la ville tous confondus : service administratif, service des écoles, service technique, service des espaces verts, tous ont tenu leur place en s'adaptant eux aussi aux diverses contraintes, en palliant aux besoins que nous avons qui étaient vraiment hors du cadre habituel ...

Mesdames et Messieurs je vous remercie, vous m'avez épatée !

Je tiens aussi à remercier ceux qui nous protègent, tous les types de soignants, toutes les forces de l'ordre et tous les pompiers. Merci à eux !

Les enseignants, eux aussi, n'ont pas eu la part belle ! Ils se sont adaptés pour maintenir l'enseignement de nos enfants, un enseignement à distance puis un enseignement dans nos bâtiments, mais ça n'a pas toujours été facile !

Je remercie particulièrement les élu(e)s qui se sont impliqués dès le début. Ils ont tous participé, entre-autres, au plan d'urgence, ce qui a permis d'appeler les personnes isolées, afin d'essayer de rompre l'isolement ou de répondre aux demandes.

Je remercie aussi les Sainsois qui ont été disciplinés. Dès le départ, ils ont compris qu'en se protégeant, en protégeant leur famille, leurs voisins, nous nous protégeons tous ! Les Sainsois sont solidaires, je le savais !

Je remercie particulièrement les Sainsois puisque l'année 2020 a été une année d'élections. Ils m'ont reconduite pour la troisième fois. Je crois que le projet de notre équipe leur convenait mais également ils me connaissent, ils connaissent l'engagement que j'ai envers eux. Ne rien lâcher pour Sains !

Cette épidémie tragique m'a fait m'interroger sur la mission de « Maire » : nous devons nous occuper du court terme, du quotidien, de la sécurité mais aussi du long terme avec une vision globale d'aménagement. Maintenir et développer : c'est pour moi un devoir !

Je vais vous raconter une petite anecdote : hier, un Sainsois m'a raconté qu'il était heureux de vivre à SAINS, qu'il y travaillait, que ses enfants y avaient reçu un bon enseignement, et que maintenant, même s'ils vivent hors de SAINS, ils se sont ma-

riés, résident dans l'Avesnois et qu'il est donc heureux de voir régulièrement ses petits-enfants.

La mission que je me donne, que nous nous donnons, à laquelle nous avons réfléchi ensemble, nous élu(e)s : Vivre bien sûr chez nous, mais pas en dortoir, vivre et y travailler. C'est pourquoi, lorsque l'Etat a proposé un dispositif qui s'appelle « Petites villes de demain », nous avons entamé une réflexion avec une vision globale de notre village : quels sont nos atouts ?

Nous avons des services publics qui sont encore très présents, un tissu éducatif large qui va de la maternelle au lycée, notre lycée agricole ; nous avons même un C.F.A., nous avons un tissu médical qui est encore dense, il est temps de s'en occuper ; un tissu commercial et artisanal qu'il faut conforter, soit aider, parce que la pandémie les a beaucoup atteints, mais qui est encore présent. Nous avons une gare et nous avons des friches..Qu'est-ce que nous allons en faire ? Un atout ? Oui !

Et parce que nous ne souhaitons pas artificialiser, parce que nous avons encore un monde agricole bien présent qui est aussi notre richesse...

Préserver le monde agricole, c'est avoir la volonté de ne pas consommer de terres supplémentaires.

Donc nous avons des friches : qu'allons-nous en faire ? C'est là que le dispositif « Petites villes de demain » peut nous aider, va nous aider ! si nous le travaillons pour résorber ces friches et rebondir !

On a STIONA, qui est aux mains de l'Etablissement Public Foncier (E.P.F.) : il faut en avoir la maîtrise pour accueillir l'existant et le conforter puisque nous avons en ce moment des entreprises qui grossissent et qui ont besoin de sortir de leurs murs mais aussi pour nous permettre d'en accueillir de nouvelles. Créer une dynamique : le plus dur, c'est de l'enclencher, mais une fois que la dynamique est engagée, les choses suivent et arrivent tout doucement. Il ne faut rien lâcher !

Nous avons le site du « Sucre de lait », nous en avons fait l'acquisition. L'Etat, par le biais de la D.E.T.R. nous a aidés à démolir les bâtiments qui étaient très abimés autour du Complexe Sportif 2000, notre gymnase. Pour répondre aux associations et pour répondre à nos jeunes, nous avons un Conseil Municipal des Jeunes qui nous fait de bonnes suggestions ; nous souhaitons implanter « une forme de parc paysager » avec des activités physiques de plein air qui seront libres d'accès.

Nous avons « la Maison Rose », rue Gambetta où la démolition a été faite. Le regroupement de professionnels de santé est en train de se réunir régulièrement pour s'implanter à cet endroit. Nous avons régulièrement des réunions et en février nous aurons cette fois-ci les plans. Un aménageur est de la partie pour créer un nouveau lotissement, afin de « redensifier » cette partie du village pour que tout le monde vive en harmonie dans cet endroit.

Nous avons l'ancienne caserne des pompiers ; tous ces bâtiments sont à la maîtrise de la Mairie puisqu'ils lui appartiennent et nous avons des demandes, vous le savez, ou d'artisans ou de commerçants qui souhaitent que nous leur fassions du « sur mesure » : de la petite unité, facile d'accès. Peut-être ne pourront-ils pas louer régulièrement, ils en auront peut-être besoin certains jours du mois. Nous avons déjà commencé puisque vous savez qu'il y a « Manu'Récup'Palettes ».

Nous avons le terrain de l'ancienne école, rue Jean-Baptiste Lebas, la démolition a également eu lieu. Ce site a été proposé pour y créer l'internat du lycée agricole. L'internat est une vraie nécessité pour notre lycée agricole, il a été inscrit dans le pacte signé avec le Président Emmanuel MACRON en novembre 2018.

C'est important de donner un endroit bien confortable pour les internes. Le lycée est en pleine expansion et souhaite accueillir des filières post-baccalauréat liées à celui-ci. Il faut que l'on trouve des partenaires pour que cet internat puisse naître. Nous avons un presbytère, vacant actuellement et qui est l'un des plus beaux bâtiments anciens du village. Une réflexion est engagée avec le Conseil Municipal des Jeunes et nous allons pouvoir travailler grâce à la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) que nous allons signer avec la C.A.F. pour y amener un centre socio-culturel. Vous voyez nous avons de vrais projets, des projets sur 10 ans : il est important que nous les réalisons. Tout ce qui sera bon à SAINS, sera bon pour nos voisins ; tout ce qui sera bon pour nos voisins sera bon pour SAINS, c'est ça l'Avesnois ! C'est ça une vision globale du territoire. Nous souhaitons vivre, habiter et travailler chez nous. Je vous souhaite à tous une très bonne et très douce année !
Vive SAINS DU NORD d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

**Votre Maire,
Christine BASQUIN**



<https://youtu.be/8rHHE7B3bCI>

**VŒUX DE SAINS DU NORD
PAR MME LE MAIRE,
CHRISTINE BASQUIN, TRÈS
SIMPLEMENT ...**

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, DU
CCAS AINSI QUE LE PERSONNEL COMMUNAL
S'ASSOCIENT À ELLE POUR VOUS SOUHAITER
UNE ANNÉE PLUS DOUCE...



En ce début d'année, j'ai été tenue informée de l'éventualité de la fermeture de 3 classes dans notre Collège Jean Rostand.

C'est regrettable quand on a conscience de l'importance de la proximité pour l'enseignement dans notre territoire rural.

Cela pénalise les collégiens mais aussi tous les personnels de cet établissement en déstabilisant l'emploi !

Je désapprouve cette décision et avec vous je la conteste. Le Conseil Municipal et moi-même allons soutenir notre Collège et entamer une pétition « Touche pas à mon Collège » que nous allons diffuser par tous les moyens dont nous disposons.

Nous sommes déterminés pour SAINS,

Votre Maire,
Christine BASQUIN



Rétrospectives



Mme le Maire a participé aux deux manifestations en faveur du Service de Soins Infirmiers à Domicile, mis en difficulté par les décisions du Ségur de la santé.

M. le Maire d'Avesnes, Sébastien SEGUIN a accompagné la 2^e manifestation.

Le but est de préserver le maintien à domicile de nos Aînés tant qu'ils le peuvent avec des services de soins de qualité



L'agenda 2021 est arrivé dans vos boîtes aux lettres comme d'habitude..



La halle s'est enrichie de 3 beaux bancs en bois et pierre pour vous permettre une petite pause.



Travaux pratiques par le formateur du CFPPA du lycée Charles Naveau : TP débroussaillage. Les apprenants en CAPA jardinier ont exécuté du débroussaillage et défrichage (rejets de pruneliers et ronces) le long des haies du chemin de rando, "Le chemin à Baudets".

Information de la 3CA

La 3CA a mis en place un numéro spécifique pour prendre les rendez-vous de vaccination contre la Covid.

Les vaccinations auront lieu au Bastion d'Avesnes-sur-Helpe à partir du 25 janvier 2021.

Les vaccinations sont ouvertes aux soignants et aux personnes de plus de 75 ans de notre territoire.

Numéro unique : **03 27 70 73 21**

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 17 h



AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Jusqu'à **5 750 €* pour un projet de rénovation énergétique**



Isolation, chauffage, fenêtres, ventilation...
Moins de dépenses, plus de confort,
meilleure qualité de l'air intérieur.

* Sous conditions de ressources et d'éléments justificatifs

Edité par la Région Hauts-de-France - janvier 2021

Si vous êtes un particulier :
aidesindividuelles.hautsdefrance.fr

Si vous êtes bailleurs, syndicats... :
aidesenligne.hautsdefrance.fr

AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

POURQUOI PAS VOUS ?



Vous voulez faire des économies d'énergies dans votre logement mais le prix des travaux est un obstacle.

BÉNÉFICIEZ DE L'AREL !



Pour plus de renseignements :
AREL@hautsdefrance.fr

Antennes de la Région :
www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales

0 800 026 080
Service & appel gratuits

Retrouvons-nous sur 

www.hautsdefrance.fr



151, avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX
Accès métro : Lille Grand Palais - Tél. +33 (0)3 7427 0000 - Fax +33 (0)3 7427 0005

Vous allez nous manquer M. Marcel JEROME



Monsieur Jérôme ou devrions-nous dire Marcel tant vous teniez à ne pas être mis en avant.

Passionné par votre village, présenté par vos connaissances comme étant l'homme à rencontrer pour en connaître davantage sur celui-ci. Vous avez été sollicité dans le cadre de plusieurs expositions sur la seconde guerre mondiale, votre guerre.

Et c'est dans ce cadre précis que nous avons découvert un homme de la terre, un homme de sa terre. Votre terre, votre village vous le viviez entièrement, modestement mais pleinement.

Avec vous s'en est allée une mémoire. Si d'autres peuvent nous en parler comme vous vous plaisiez à nous le rappeler, nul n'aurait été capable de transmettre en plus des souvenirs et autres anecdotes, le vécu, le ressenti, l'ambiance du moment tels que vous le racontiez.

Il nous semblait que ce que vous nous racontiez venait de se produire tant pour vous, cela était encore vivant.

Vous aviez peur d'affronter la foule. Vous prétendiez ne pas savoir vous exprimer en public et pourtant vous avez su capter l'attention des adultes et des enfants et ce par vos récits criants de vérités, nous faire verser quelques larmes au passage.

Ce jour de septembre 2019 à la Médiathèque nous avons bu vos paroles captivantes et vous aviez été ému de recevoir un petit présent des mains de Mme le Maire.

Thierry LOPPE, conseiller municipal, avait commencé à recueillir quelques moments que vous aviez vécus. Malheureusement, à cause du COVID et du confinement, vous n'avez pas pu échanger davantage et terminer ce partage de mémoires auquel vous teniez tant.

Toutes nos condoléances à vos proches, soyez assuré qu'on ne vous oubliera jamais



Nos écoles, la jeunesse, le CMJ



Nous venons de vivre une année exceptionnelle durant laquelle nous avons dû nous adapter.

C'est pourquoi des élus se sont rendus dans les écoles primaires pour distribuer 2 masques à chaque écolier de 6 à 12 ans. Pas moins de 364 masques ont été offerts afin de protéger nos enfants et de venir en aide à leur famille. Il s'agit de masques en tissu, lavables 120 fois en machine, à haute filtration, que nos écoliers pourront porter toute la journée.



Le Père Noël, accompagné d'élus, s'est rendu dans nos écoles le vendredi 18 décembre pour distribuer les colis de Noël dans le respect du protocole sanitaire, le traditionnel spectacle n'ayant pu avoir lieu.



Cette année nous venons d'obtenir la subvention « Label école numérique », il s'agit d'un projet qui concerne l'engage-

ment sur les outils numériques et pédagogiques pour nos écoles primaires financé par moitié par la commune et le ministère.

Cette fin d'année fut aussi marquée par l'arrivée de la fibre dans nos écoles, ce qui permettra aux écoliers et à leurs enseignants de travailler dans de meilleures conditions.

Enfin nous sommes fiers d'accueillir 9 nouveaux élus au Conseil Municipal des jeunes (C M J) scolarisés de la classe de CM1 jusqu'en 3^e: **Ludmilla BOMBLED - Valentine BUFI - Clémence CARTON - Lenny CREQUIT - Louison CREQUIT - Léane LENTIER - Ugo MOLLET - Alizée PERON - Léa POTEAU**. Une première réunion s'est déroulée le mercredi 6 janvier 2021 afin de faire connaissance et de mettre en place ce nouveau CMJ. **Lenny CREQUIT est élu Président à la majorité absolue des voix.**

Félicitations à nos jeunes Sainsois qui ont envie de s'engager et de s'investir dans la vie communale.

Pour bien commencer cette nouvelle année, les membres du Conseil Municipal souhaitent une bonne et heureuse année 2021 à tous les enfants, à leurs parents, leurs enseignants et aux agents de service qui travaillent dans nos écoles .





Travaux, Cadre de vie



Le coin Travaux...

Commencé fin décembre, le fauchage des accotements a pris fin en ce début janvier sur l'ensemble de nos routes ...

Quelques curages de fossés ont été réalisés lorsque nécessaires pour le bon écoulement des eaux avec le nettoyage des têtes de pont et la création de brèches sur les accotements pour l'évacuation des eaux routières.



Complexe 2000 : le balcon surplombant le dojo a été équipé de plexiglas afin de permettre aux parents de regarder leurs enfants en toute tranquillité avec mesures sanitaires mises en place et distanciation.

La paroi de douche du vestiaire des garçons a été réparée.



L'éclairage de Noël a été réalisé par les Services Techniques, aussi bien dans nos rues que sous notre magnifique halle ainsi que sur la façade de la Mairie.
Le Services des Espaces Verts a installé tous les sapins et en a fourni à tous nos artisans et commerçants.

Les travaux concernant le bâtiment de stockage de la pétanque ont été arrêtés au niveau du gros œuvre : joints de briques, raccord de la toiture et sous-bassement en pierre.



A l'intérieur, les travaux continuent... coffrage bois en partie haute de la pièce, nouveaux sanitaires, pose d'un évier et d'un volet, électricité.... À suivre.



Un garde-corps a été conçu, peint et installé sur la terrasse pour la sécuriser.



Curage du fossé à l'ancienne fontaine, rue Jules Hiroux.

La neige est tombée et nous étions prêts à intervenir ! Merci aux équipes qui interviennent de jour comme de nuit.





Informations



Un certain questionnement s'installe à SAINS DU NORD sur l'éclairage de nuit ou pas.

Avec la pandémie et le couvre-feu à 18 H 00, des Maires prennent la décision d'éteindre la nuit.

Cela concerne souvent un réseau très énergivore.

Notre Commune a décidé en 2016 de renouveler, par tiers, toute son installation vétuste et « gourmande » soit :

- 29 armoires en remplacement ou modernisation
- 464 points lumineux avec leds (46 ou 64 points par console selon l'importance de la voie)
- ◆ Une variante a été également installée en usine : modulation la nuit de la luminosité par mesure économique, préservant votre sécurité et la protection de vos biens, en gardant toujours un éclairage de la ville.
- ◆ Cela sera conforté par l'installation de la vidéo très prochainement dans les lieux stratégiques.
- ◆ Cette baisse d'intensité sur l'ensemble du territoire n'est pas perceptible à l'œil, mais bien réelle. Elle est à 100 % en début et fin de nuit et par paliers jusqu'à 30 % au milieu de celle-ci.
- ◆ Nous pourrons en début d'été 2021, sur une période complète d'exploitation, réaliser un comparatif avec l'ancien réseau. Nous espérons non seulement une économie de 50% mais aussi la préservation de votre sécurité.

D'autre part, nous avons des installations qui n'ont pas encore été renouvelées, car trop récentes.

Il y a également 3 sites qui ne sont pas la propriété de la Commune, mais de bailleurs auxquels nous assurons l'approvisionnement et l'entretien, très coûteux car vétuste, avec des lampes qui deviennent rares. Le choix de la Municipalité est de l'assumer pour les résidents, en attendant un dénouement avec les organismes avec lesquels nous sommes en contact.

Cela concerne : La résidence « Charles Naveau » (en cours), la résidence « Les Hauts de Sains » (en prévision), la Maison de Retraite et alentours (relance faite par courrier).

Nous espérons vous avoir répondu et soyez assurés que nous sommes à votre service, votre écoute, pour vous venir en aide.

En cette période difficile, restez prudents...

Si vous voulez de plus amples explications, Daniel DEUDON, est à votre entière disposition.



Affaires sociales

Services d'Aide à Domicile, des métiers qui recrutent !

Aide ménager(e) - Assistant(e) de vie - Aide à domicile



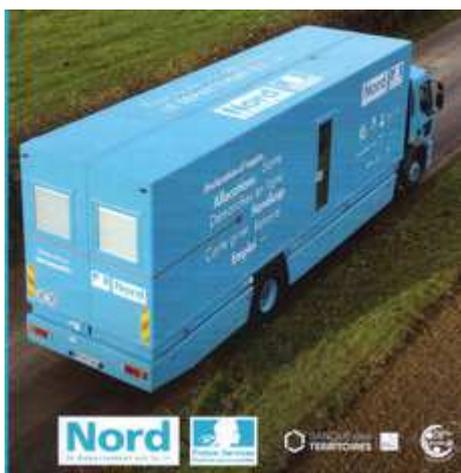
Si ces métiers vous intéressent, allez sur le site lenord.fr/LesSaadRecrutent, vous aurez tous les renseignements nécessaires.

Aider

Accompagner

Prendre soin

C'est notre métier...



Rappel :

Le Camion bleu France Services est proche de vous pour vous aider dans toutes vos démarches (emploi, allocations, santé, démarches en ligne, handicap, retraite, déclarations d'impôts, cartes grises...)

A Sains du Nord, le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous au **03 59 73 18 20**

Permanences Assistante Sociale



Mme PLANCHON tient ses permanences en Mairie
les 2^o et 4^o mardis de chaque mois

Prendre rendez-vous au : **03 59 73 11 22**

Permanences Affaires Sociales



Coralie LECLERCQ, adjointe aux Affaires Sociales et Jean-Luc DOUARRE, adjoint délégué, tiennent toujours leurs permanences en Mairie les **lundis** (sauf le dernier lundi de chaque mois) et **jeudis** après-midi à partir de 14 h.

Prendre rendez-vous auprès de Coralie
LECLERCQ au
07 64 74 79 50 (attention, le numéro a changé).



Le Conseil Municipal et le CCAS ont distribué en fin d'année 2020



515 colis des Aînés soit 16 766 €
483 bons de 5 € soit 2 415 €
42 colis du CCAS soit 1 350 €
Soit 20 531 € injectés dans le commerce local !



Vie communale

La Fête du Cidre



La 35^{ème} Fête du Cidre a bien eu lieu sous le thème de la zénitude en Avesnois et il fallait être zen pour attendre que tous les feux soient au vert pour que l'association les Bocageux puisse organiser sa fête comme prévue mais avec un protocole imposé par les directives de l'Etat et contrôlé par la Sous-Préfecture.

Massage à la chaise, sophrologie, aromathérapie et balade nature ont accompagné ce thème.

Bien entendu, les artisans du terroir étaient présents ainsi que d'autres associations sainsoises pour proposer des mets différents et faire le plein de gourmandises. Le pressage des pommes, le travail du bois et la tonte des moutons étaient proposés comme de coutume puisqu'ils représentent les attractions favorites du public.

Un grand merci aux associations d'animer notre village !



Le repas des Aînés en drive



Une fois de plus, la pandémie nous a fait repenser les choses. C'est pour cela que le repas des Aînés ne pouvant avoir lieu dans la salle des fêtes, nous avons décidé de vous le proposer en drive ! Belle décision puisque vous êtes venu(e)s et avez répondu à notre proposition : 390 repas ce dimanche 25 Octobre ont été mitonnés et emballés par M. Pascal GOBLET, traiteur de Sains du Nord.

Ils ont été distribués par vos élu(e)s qui ont eu plaisir de vous voir, prendre de vos nouvelles tout en vous servant.

Les gestes barrières ont été respectés, la distanciation également.

Le repas de printemps se fera de la même manière. Nous vous disons à très bientôt.

NB : le repas est offert aux Sainsoises et Sainsois dès leurs 65 ans.





Commémoration du 11 Novembre



Même en comité restreint, protocole oblige, notre devoir de mémoire reste une priorité. Nous avons honoré toutes les personnes qui se sont battues pour notre liberté ... Nous souhaitons un bon rétablissement à M. Gaston DUCARNE, Président des AFN qui a fait une mauvaise chute.



Les colis des Aînés et du C.C.A.S.



Mis au point par Jean-Pierre DESSAINT, avec l'aide de Coralie LECLERCQ et Jean-Luc DOUARRE, les colis des Aînés, offerts aux Sainsoises et Sainsois de 68 ans et plus, ont été préparés et distribués avec joie par vos élu(e)s ... Les colis du C.C.A.S ont été confectionnés en même temps pour le plaisir des personnes bénéficiaires... Que du bonheur !



Cette année, pas de spectacle, pas de rassemblement mais le Père Noël est venu jusque dans les écoles.

Il a apporté avec lui des chocolats, la traditionnelle cu-gnolle et une orange.

Il était important de montrer à nos écoliers que malgré la situation sanitaire, le Père Noël ne les oublie pas...



L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE LANCE UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE DANS VOTRE VILLE ! Du 8/02 au 6/03/2021

DEVENEZ DONATEUR REGULIER POUR L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

- Nos ambassadeurs se rendent à la porte des habitants.
- Ils sont identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de l'Institut Pasteur de Lille.
- Nos ambassadeurs présentent nos différentes activités.
- Ils proposent de devenir donateur.



Les ambassadeurs ne demanderont jamais de don en espèces ou par chèque.



**NOS AMBASSADEURS RESPECTENT LA DISTANCIATION SOCIALE.
ILS DISPOSENT D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET D'HYGIÈNE.**



Institut Pasteur de Lille

Retrouvez-nous sur :

<https://www.pasteur-lille.fr/>



Concours de décorations de Noël

La Commission des Fêtes et de la Culture vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur, la réalisation de vos projets professionnels et personnels ainsi qu'à tous vos proches.

Dans ce contexte sanitaire très particulier, nous pensons à vous en travaillant sur de nouveaux projets de manifestations, que nous ne manquerons pas de mettre en œuvre dès que cela nous sera possible pour tous vous accueillir.

Nous voulions vous remercier d'avoir participé à l'embellissement de Sains, inscrits ou non inscrits au concours des maisons décorées pour ces fêtes de fin d'année.

Vous avez tous et toutes amené de la gaieté dans le cœur des Sainsois ainsi qu'aux personnes ayant traversé notre commune.

Malheureusement, nous sommes au regret de vous annoncer l'annulation du Salon d'Hiver qui devait se dérouler les 12, 13 et 14 Février 2021 à la Salle des Sports.

Nous tenions à vous dire, que nous sommes fort désolés de ne pouvoir vous apporter un peu de bon temps, mais que nous pensions bien à vous tous .

A bientôt de vous revoir sur nos manifestations.

La Commission des Fêtes et de la Culture.

Voici la liste des personnes qui se sont inscrites au concours. A l'heure de l'élaboration de ce BM, le classement n'est pas encore établi.

Monsieur	Christophe	BERLEMONT	66, rue de Ramousies
Monsieur	Guy	BOSQUET	5, rue Hector Sandrart
Monsieur	Christophe	BOTTEAU	13, rue du Pont Quétôt
Madame	Estelle	COUTURE	15, rue des Hiprès
Monsieur	Yanick	GILLIS	30 B, rue Gabriel Péri
Madame	Caroline	GILLON	5, rue Haie Corbeau
Monsieur	Pascal	HOCQUET	127, rue Sadi Carnot
Madame	Johanne	JEROME	4, cité Talleyrand
Monsieur	Mickael	LECAT	23, rue Faïdherbe
Madame	Alice	LIENARD	19, rue du Moulin
Madame	Vanessa	LOISEAU	34, rue Croix de Glageon
Monsieur	Jérémy	LOISELEUX	3, rue Sadi Carnot
Monsieur	Eric	LOISELEUX	18, rue Sadi Carnot
Madame	Nathalie	LORIETTE	108, rue Haie Corbeau
Madame	Catherine	LORSIGNOL	38, rue des Hiprès
Madame	Nathalie	MABILLE	7, rue Haie Corbeau
Monsieur	Dominique	POTELLE	8, rue du Point du Jour
Monsieur	Sylvain	VEROVE	123, rue Sadi Carnot



Commissions / réunions



Suite au désengagement de L'Ecomusée, la gestion de la Maison du Bocage est revenue à la Municipalité.

A cet effet, une nouvelle Commission de la Maison du Bocage a été créée. Elle est constituée de 8 conseillers municipaux (Madame Le Maire, Christine BASQUIN, Eric MARION, Sabine BUFI, Pascal LEFEBVRE, Nathalie POULAT, Cindy DRUART et Renaud PERIN), de 2 responsables de la Maison du Bocage (Stéphane Burvenique et Marie Fortin) et de 2 représentants choisis par les membres de l'association « Les Bocageux » (Jean-Pierre DESSAINT et Thierry LOPPE).

Elle a pour rôle de programmer les différentes manifestations, dont le programme, en cours de préparation par Stéphane et Marie, figurera dans le prochain Bulletin Municipal, sur le site de la commune et sur Panneau Pocket, mais aussi de prévoir les investissements (travaux, signalétique...) à réaliser.

A noter qu'une convention est en cours de finalisation pour la réimplantation de 10 ruches en collaboration avec M. Allaire et M. Lenoble, apiculteurs de la commune.

La réouverture aura lieu le 1^{er} avril, les responsables vous y attendent pour de nombreuses visites et ateliers. Page 24, vous trouverez un résumé de l'année 2020 pour la Maison du Bocage et le jardin botanique.



Chaque semaine, Mme le Maire et les adjoints se réunissent pour faire un point sur la semaine passée et à venir.

Chacun a l'occasion de pouvoir échanger sur son travail et demander aux autres ce qu'ils en pensent. C'est l'occasion de confronter nos points de vue.

Nous avons aussi à programmer nos tâches et en discuter avec les autres, voir les objectifs à ne pas perdre de vue, les rendez-vous à honorer.

Sachez que la vie sainsoise n'a rien d'un long fleuve tranquille...





La Maison du Bocage



Du côté de 2020, version « Service Embellissement-Espaces verts »

En début d'année 2020, nous avons effectué la plantation de 12 arbres en cépées au parc Lamborelle, avec chacun une particularité au niveau de leur écorce qui s'accroîtra dans le temps.

L'érable de David-Acer Davidii, avec son « écorce de serpent », un des arbres plantés!



Toujours en début d'année 2020, le service a effectué la plantation d'une haie champêtre de 135 m à l'entrée du chemin de St Etton, soit plus de 300 plants subventionnés par le PNR et la région pour la renaturalisation des chemins ruraux. Outre l'intérêt pour la biodiversité, cette haie permettra aussi une mise en sécurité, en délimitant le chemin et le bord du talus de la SNCF !

Malgré une année particulière avec la sécheresse de mars à septembre et la COVID, le service embellissement a repris rapidement le travail et n'a arrêté que 15 jours pendant le confinement, en mars, tout en respectant et en s'adaptant aux protocoles sanitaires en vigueur définis pour notre secteur d'activité. Nous avons pu poursuivre l'entretien des massifs, squares et terrain de foot, mini stade... et effectuer le fleurissement des jardinières et vasques que nous préparons sous serre en avril avant de les sortir en mai-juin.

A l'automne, nous avons replanté 2 massifs d'arbustes et de vivaces rue Gabriel Péri et les deux à l'entrée du parking près du lycée Charles Naveau, puis 7 arbres dans l'extension du cimetière et effectué quelques compléments de plantes dans le massif de l'Îlot du carrefour de l'Europe.

Le mur végétal de l'entrée de la Médiathèque, installé en 2007, a été enlevé après plusieurs défaillances de l'arrosage automatique!

Une cuve souple de 100 m³ a été installée pour la récupération d'eau, pour nos arrosages.

Nous avons effectué l'ensemencement, en essais, de fleurs sauvages, sur divers bas-côtés, en bandes au début de la rue des Fosses à Marne, dans le chemin de St Etton et au niveau du rond-point du Temple de l'Amour, soit une surface de 700 m². Les fleurs sauvages locales ont de nombreux intérêts pour la biodiversité, pour la faune, les plantes hôtes, nourricières et résistantes aux sols et climats du territoire !

Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sont à nouveau consultables sur le site de la Commune : <https://www.ville-sainsdunord.fr/>

S'ils ne l'ont pas été pendant un moment, c'est à cause d'un problème informatique.

Désormais, vous pouvez également les consulter sur Panneau Pocket.

Du côté de la Maison du Bocage et du jardin botanique...

Avec la COVID, nous avons dû nous adapter aux mesures sanitaires. Nous n'avons pu rouvrir qu'à partir du 2 juin au lieu du 1^{er} avril. Nous avons dû adapter ou supprimer nos animations, ateliers et sorties dans le bocage tout au long de l'année jusqu'à la fermeture annuelle du 31 octobre.

Malgré tout, le personnel a continué de travailler pendant le premier confinement (en n'arrêtant que 15 jours), afin d'assurer l'entretien et le suivi des extérieurs, et la plantation des plantes reçues et commandées avant le confinement.

Nous avons donc pu aménager et faire la plantation du jardin ethnobotanique avec ces différentes thématiques (plantes pour la phyto-épuration, pour les toitures végétales, les tinctoriales, les répulsives, les variétés de légumes du Nord etc...), arranger les bords des massifs avec des fougères arborescentes et effectuer le fleurissement du jardin d'essai et du verger. Le public et les visiteurs ont été présents, de juin à octobre, puisque nous avons accueilli 1800 personnes (hors Fête du Cidre). Seuls les gros groupes (scolaires) n'ont pas été présents cette année avec la COVID.

1 800 personnes ce n'est pas 2 fois moins d'entrées qu'en 2019 ***mais 3 fois plus*** ! Explication : en 2019, nous avons fait un total de 3 600 personnes (groupes et individuels). 3 000 personnes pour les groupes (scolaires, associations, centres de loisirs...) et 600 personnes en individuel.

Or, cette année nous avons fait essentiellement des entrées de personnes individuelles soit 1 800 personnes contre 600 en 2019.

Nous avons proposé aussi des nouveautés avec des audioguides (musée et jardin) réalisés en interne (écoutables avec un flashcode ou sur son Smartphone) et des 2 escapes Games, « 60 minutes pour trouver la plante qui nous sauvera » et un autre spécial Halloween « la magie des sorcières ».

Nous avons été retenus, suite un appel d'offres du Département, à l'organisation pour des sorties dans le bocage au départ du Musée avec notre personnel qualifié. Le jardin botanique échange avec d'autres au niveau national, et le responsable s'est rendu à des journées techniques (conservation végétale et graineterie) au jardin botanique de Nancy qui a eu lieu en janvier 2020, pendant 2 jours et demi avec 16 autres représentants de jardins botaniques (Lyon, Metz, Caen, Paris, Nantes, Toulouse, Genève ...)

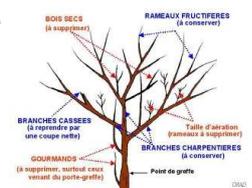
Au verger, la mare est actuellement en cours de réhabilitation tout comme les 210 m² d'allées piétonnes qui recevront un ensablement compacté pour faciliter l'accessibilité.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues, mais aussi particulièrement les Sainsoises et Sainsois qui, régulièrement ont apprécié de se balader et se délasser sur nos bancs tout au long de l'année en se ré+appropriant le site.

Pour rappel, l'ensemble du site (d'avril à octobre) est en accès libre et les animations, sorties -bocage et les ateliers (adultes et enfants) sont aussi gratuits.

Dans le cadre des "journées de l'arbre en Avesnois", le PNRA et la Maison du Bocage proposent une session de formation de taille d'arbres fruitiers le samedi 20 février à 14 h 30. Taille de formation des poiriers « haute-tige »

Animateur : PNRA - *Inscription avant le 17 février au PNR au 03.27.77.51.60 (lieu Maison du Bocage verger conservatoire) - C'est gratuit.



Les associations ont la parole...



Tel est ton don!

Une année très particulière pour Tel est ton don à cause de la conjoncture actuelle et la Covid qui nous ont empêchés de réaliser les actions pour récolter des fonds pour le Téléthon. Nous avons mis en place la vente de crêpes, de porte-clés et objets, nous avons mis aussi à votre disposition des urnes pour les dons, l'une à la Mairie, l'autre à l'Agence Postale. Grâce à cela nous avons pu remettre à l'AFM Téléthon la somme de 2522,22 € . Nous espérons vous retrouver très vite cette année aux diverses manifestations pour le Téléthon 2021.

La présidente Mme Sylvie Loiseleux et les membres de TEL EST TON DON.



Résidence les Acacias

La résidence Les Acacias a vu le jour à Sains du Nord il y a maintenant presque 15 ans. Depuis son ouverture, elle accueille des adultes souffrant de handicap psychique, afin de les aider à s'inscrire petit à petit dans une vie autonome. Les 14 studios, répartis autour d'un espace commun, permettent à chacun de s'épanouir un peu plus chaque jour en apprenant ou en réapprenant les gestes de la vie quotidienne.

La résidence Les Acacias se veut un espace ouvert, où chacun est libre d'aller et venir au rythme de ses envies et de ses besoins. Au fil des années elle a pu s'inscrire au sein de la commune par le biais de nombreuses activités, notamment l'organisation de la Fête des Voisins ou la participation aux festivités du village comme le marché de Noël ou à la Fête du Cidre.

Parole des résidents :

Muriel « Ce que j'aime ici, c'est le calme de la campagne et les habitants qui sont très gentils »

Isabelle « On est vraiment bien accueillis, le village est agréable et les Sainsois sont très sympathiques avec nous »

Sophie « J'aime vivre à Sains du Nord. Je suis également inscrite au club de danse, il est vraiment sympa et je m'y sens bien ! »



Les Sapeurs-pompiers



Dispositif

conjoint entre le Collège de Sains du Nord et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord par le biais des sapeurs-pompiers de Sains du Nord

Ce vendredi 08 Janvier 2020, les Cadets de la Sécurité Civile 2021 du Collège Jean Rostand de Sains du Nord ont eu le plaisir de se voir remettre leurs équipements.

Agés entre 11 et 13 ans, en classe de 5ème, ils ont été sélectionnés, sur la base du volontariat, à la suite d'une lettre de motivation, d'une épreuve sportive et d'un entretien face à un jury.

Au cours de l'année, ils pourront découvrir les différents métiers de la Sécurité Civile, seront formés aux gestes de premier secours et si les conditions sanitaires le permettent, visiteront divers lieux liés à celle-ci.

Ce dispositif est reconduit suite au franc succès rencontré l'année dernière avec les Cadets de la session précédente.

Le jour de cette remise d'équipements étaient présents Messieurs Abdelkaïm MAAZI, Directeur du Collège Jean Rostand, Philippe LERICHE, Conseiller Municipal en charge de la jeunesse, représentant Madame Le Maire de Sains du Nord, ainsi que le personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Sains du Nord.



Les Bocageux



LES BOCAGEUX

L'année 2020 nous a privés de beaucoup de choses mais pas de notre courage et notre envie de vous distraire. Nous avons pu trouver et développer de nouveaux concepts pour 2021.

Nous vous invitons à noter dans vos agendas quelques dates déjà prévues :

Les 3 & 4 avril 2021 : Un marché de Pâques avec une chasse aux œufs autour de la halle avec inauguration de nos marchés fermiers.

Le premier samedi des mois de Mai à Octobre, seront organisés sous la halle, des marchés fermiers avec des producteurs locaux. Ceux-ci vous proposeront un repas préparé à base d'articles vendus sur le marché. A chaque marché, un repas différent mais aussi une animation différente à découvrir, et ce, dès 16 h et jusque 22 h.

La Fête du Cidre se déroulera sur **deux jours** et sur **deux sites**. Une partie ainsi que l'animation se tiendront à la Maison du Bocage, la partie plus commerciale se situera autour de la Halle.

A découvrir cette année, **l'artisanat en Avesnois au fil des temps : rendez-vous les 16 et 17 octobre.**

Sont prévus aussi :

- ◆ Séance de cinéma
- ◆ Concours de belote
- ◆ D'autres surprises encore en préparation.

Nous terminerons l'année par un **repas de Saint Sylvestre à la Salle des Fêtes.**



Le Judo Club Sainsois



Après deux mois d'interruption, les licenciés mineurs du Judo Club Sainsois ont enfin pu refouler les tapis début janvier, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les entraînements ont en effet pu reprendre, tout en respectant un protocole sanitaire très strict et aucun contact entre les judokas.

Ils sont donc axés principalement sur des activités ludiques d'équilibre, de mobilité et des révisions de techniques pour les plus petits du premier cours. Pour les judokas des 2^{ème} et 3^{ème} cours, regroupés sur une seule séance afin de respecter le couvre-feu, l'entraînement porte sur des exercices de préparation physique pour travailler le cardio et des révisions de techniques pour se remettre dans le bain.

Le but de ces entraînements est surtout de maintenir le contact avec les licenciés et de leur donner accès à une activité sportive compte tenu du contexte actuel.

Nous tenions par ailleurs à remercier la Municipalité pour la confiance qu'elle nous témoigne en nous permettant l'accès au dojo, ainsi que pour l'aide financière supplémentaire accordée (suite à notre demande) pour palier aux difficultés rencontrées du fait de la COVID 19 ; en effet, l'association s'est vue privée des différentes actions réalisées habituellement telles que sa compétition annuelle, le repas du mois d'octobre, la participation à la fête du 1^{er} mai et la course cycliste de juillet.

De plus, nous avons également pu bénéficier de l'aide du Conseil Départemental qui nous a accordé une subvention exceptionnelle, grâce au soutien de Mme Carole Devos et de M. Mickaël Hiraux (grâce au montage du dossier par Aurélie Pérot, merci à elle).

Enfin, nous remercions les parents qui nous ont fait confiance en inscrivant leurs enfants malgré ce contexte sanitaire et qui, ainsi, soutiennent le club.

Le Centre d'Incendie et de Secours de SAINS DU NORD recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Les sapeurs-pompiers de SAINS DU NORD recherchent des personnes prêtes à donner un peu de leur temps au service de la population en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

Environ 68 % des sapeurs-pompiers du Nord sont des volontaires qui démontrent chaque jour que dévouement, solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Les 4 200 sapeurs-pompiers volontaires du Nord jouent un rôle indispensable dans l'organisation des secours sur le territoire.



Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en parallèle à leur vie famille, leur activité professionnelle ou leurs études, ont choisi de s'engager aux services des citoyens. Ils ont choisi de garder une disponibilité suffisante pour pouvoir répondre immédiatement à tout appel émis par le Centre d'Incendie et de Secours dont ils dépendent.



Formés de manière régulière, les SPV peuvent assurer tous les types de missions inhérentes au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Si vous aussi, vous souhaitez partager une aventure humaine au service de la population, au sein d'une équipe où la cohésion et la fraternité sont fondamentales, vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire dans le Nord.

Vous pratiquerez régulièrement une activité physique et sportive et vous recevrez une formation afin d'acquérir les compétences pour réaliser des missions de secours et d'assistance à personne, de protection de biens et de lutte contre les accidents, les sinistres et catastrophes.

Conditions d'accès

- Avoir entre 17 et 55 ans
- Jouir de ses droits civiques
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Résider dans un délai de 5 minutes du Centre d'Incendie et de Secours

Procédure

- Avant tout, contacter le chef du Centre d'Incendie et de Secours en vue d'un entretien
- À l'issue de l'entretien, un dossier de candidature pourra être enregistré
- Le postulant devra alors se soumettre à des tests d'aptitude

Une fois toutes les conditions réunies, le candidat ou la candidate peut être recruté(e) et commencer sa formation. La personne recrutée peut devenir opérationnel(le) en moins de 6 mois, afin d'assurer les missions de secours à la personne.

Rappelons que les jeunes âgés au minimum de 13 ans peuvent rejoindre une école des jeunes sapeurs-pompiers qui leur permet à 16 ans de passer un examen afin de devenir opérationnel.

Contact : Lieutenant Sylvain VEROVE
Chef du Centre d'Incendie et de Secours Poix du Nord
Rue Sadi Carnot - 59177 SAINS DU NORD
Tél. 06 72 94 79 59
sylvain.verove@sdis59.fr

Contre toute envie, nous avons été

Obligés de suspendre nos permanences.

Veiller à notre santé, est ce qui nous a

Incités à ne pas les reprendre et ce

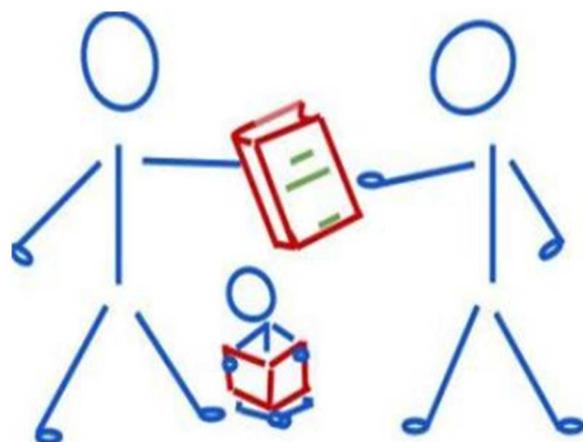
Dès la moindre décrue virale.

1 fois les indicateurs de santé au vert

9 sera le regard porté sur notre avenir

Lecture & Partage

14 Rue Léo Lagrange
59177 Sains Du Nord
06.16.55.81.71



Nos permanences reprendront au rythme de deux par mois, le 1^o samedi et le 3^o mercredi. Durant le confinement, nous avons récupéré près d'une centaine de romans classiques et policiers mais aussi une grande quantité de livres ADOS ainsi que quelques cent bandes dessinées.

Service National Universel

Si vous êtes né(e)s entre le 1/07/2003 et le 20/04/2006 et si vous êtes intéressé(e)s par le CNU et notamment par le thème « Sécurité et Citoyenneté avec la Police Municipale », prenez contact en Mairie avant fin février avec Mme Fabienne HENNART qui vous donnera de plus amples renseignements et pourra vous inscrire. Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 12 jours ou 84 heures en continu ou en discontinu.

D'autres thèmes vous sont proposés sur le site :

<http://www.mdaroubaix.org/medias/files/guide-des-mig-dans-le-nord-3-version-300620.pdf>

Chères Associations, les Echos Sainsois paraissent tous les trimestres, vous avez la possibilité de nous transmettre vos articles soit en déposant ceux-ci en Mairie soit en les envoyant à l'adresse mail suivante : savafr59@gmail.com Evitez le format Pdf.





Etat civil



NAISSANCES DES 3° et 4° TRIMESTRES 2020

RICHARD Jean-Michel le 16 septembre
LYBRECHT Kayden le 24 septembre
LELEU Capucine le 29 septembre
CHARLET Victoire le 10 octobre
DUPONT Hugo le 6 novembre
FRANÇOIS BARTHOLOMEUS Maëlys le 20 décembre

AUCUN MARIAGE AU 4ème TRIMESTRE 2020

DECES DU 4° TRIMESTRE 2020

DEBENNE veuve PELLÉ Jacqueline le 6 avril (avis parvenu en Mairie le 9 décembre)
MENY veuve DÉPRET Catherine le 2 novembre
DELHAYE veuve RAPIN Nicolle le 22 novembre
CRÉQUIT Simon le 27 septembre
BLANDIN Daniel le 29 novembre
DEROME Anne-Marie le 6 décembre
DEGAIGNE veuve DERESME Nicole le 9 décembre
HIDEUX Pierre le 11 décembre
GÉNARD Jean le 17 décembre
CHEVALIER veuve TROCLET Juliette le 22 décembre



Tribune libre



Chers Sainsoises et Sainsois, nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers. 2020 a été une année très particulière, très difficile pour tous tant sur le plan économique que psychologique ; il faut donc espérer que 2021 soit plus favorable et la pandémie jugulée. A ce propos, grâce à la 3CA, la vaccination a commencé à l'hôpital d'Avesnes le 19 janvier, pour les plus de 75 ans et les soignants : nous ne pouvons que nous réjouir que chacun puisse accéder au vaccin s'il le désire.

Nous avons appris l'adhésion de Sains-du-Nord au dispositif "Petites villes de demain", adhésion que nous espérons bénéfique, mais pour laquelle nous déplorons, une fois de plus, d'avoir été mis devant le fait accompli lors d'un conseil municipal "spécifique" au cours duquel madame le maire nous a exposé ses décisions, ses projets, ses idées, comme à chaque conseil municipal auquel nous assistons d'ailleurs ! En effet, force est de constater que nous ne sommes jamais concertés et que la majorité élue, par le biais de Madame Basquin, se contente de soumettre au vote ses propositions et autres décisions (celui-ci n'étant jamais qu'une formalité, les élus de l'équipe de Madame Basquin étant largement majoritaires et visiblement peu enclins à s'opposer...). Nous regrettons fortement ce manque de concertation, de communication et, d'une certaine façon, de considération.

Madame Anne-Marie Lentier a demandé et obtenu, non sans réticences affichées, la mise en ligne sur le site de la commune des comptes-rendus des conseils municipaux, obligatoire mais négligée jusque là. Nous vous invitons donc à en prendre régulièrement connaissance. De la même manière, lorsque la situation sanitaire le permettra à nouveau, nous vous invitons à assister aux prochains conseils municipaux.

Il y a trois mois, nous avons proposé (comme cela a été pratiqué dans d'autres communes) la création d'un fonds destiné aux commerçants ayant un bail privé et donc ne bénéficiant pas de l'exonération du loyer "municipal". Celui-ci aurait été alimenté par les indemnités des adjoints et conseillers délégués n'ayant pas eu à les dépenser par manque d'animations et/ou obligations dû à la pandémie ; et l'aide étudiée au cas par cas. N'ayant pas eu de réponse dans l'immédiat, nous avons reposé la question au dernier conseil municipal. Notre proposition a été jugée idéologique et polémiste par madame le maire, qui a refusé d'y répondre, procédé habile pour "botter en touche". Il est évident qu'il est plus simple de crier à la polémique que d'assumer ses choix...

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour faire part de vos demandes, de vos difficultés éventuelles, n'hésitez pas à nous solliciter. Et prenez soin de vous.

Natacha Van Elslande-Hansénus, Marie-Camille Wautriche-Lixon, Laurent Payen, Renaud Perin,
élus de la liste Humanisme et Ambitions

Informations



CH du Pays d'Avesnes

Route d'Haut-Lieu

BP 10209

59363 Avesnes sur Helpe

☎ 03 27 57 54 33

clic.centre@clic-avesnois.fr

du lundi au jeudi

9 h à 12 h & 14 h à 17 h

le vendredi sur rendez-vous

Permanences avec ou sans rendez vous

Mairie de Fourmies

le lundi de 9 h à 11 h 30

Mairie de Solre le Château

le mardi de 9 h à 11 h 30

Mairie de Felleries

2ème et le 4ème jeudi du mois

de 9 h à 11 h 30

Mairie de Cartignies

1er, 3ème et 5ème jeudi du mois

de 9 h à 11 h 30

Le CLIC – Relais autonomie est un dispositif du Conseil Départemental du Nord



LE CLIC de l'Avesnois – Relais autonomie
Service de proximité gratuit et personnalisé



→ Pour trouver de l'écoute et de l'information

Sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes retraitées mais aussi auprès du public en situation de handicap de tout âge.

→ Pour les + de 60 ans

Concernant les situations plus complexes nécessitant une prise en charge, la coordinatrice peut se rendre au domicile de la personne concernée afin d'apporter une réponse au(x) problème(s) rencontré(s) dans le respect du choix de la personne et de sa famille.

→ Pour Bien Vieillir

Au delà des prises en charge individuelles, le CLIC développe un travail de partenariat autour de projets collectifs en contribuant à l'animation du territoire : actions de sensibilisation et de prévention (DMLA, audition, prévention routière etc..)

Territoire d'intervention:

Avesnelles, Anor, Avesnes/Helpe, Baives, Bas Lieu, Beaufort/Sambre, Beaurieux, Berelles, Beugnies, Boulogne/Helpe, Cartignies, Choisies, Clairfayts, Damousies, Dimechaux, Dimont, Dompierre/Helpe, Dourlers, Eccles, Eppe Sauvage, Etroeuingt, Felleries, Feron, Flaumont Waudrechies, Floursies, Floyon, Fourmies, Glageon, Grand Fayt, Haut Lieu, Hestrud, Larouillies, Lez Fontaine, Liessies, Marbaix, Moustier en Fagne, Ohain, Petit Fayt, Prisches, Rainsars, Ramousies, Sains du Nord, Saint Aubin, Saint Hilaire sur Helpe, Sars Poteries, Semeries, Semousies, Solre le Château, Solrimes, Taisnière en thiérache, Trélon, Wallers en Fagne, Wattignies La Victoire, Wignehies, Willies

Bientôt une permanence à Sains du Nord

LILLE

CIRFA

Tous les jours
sauf samedi
dimanche
de
08h00 à 11h45
et
13h00 à 17h30

ZONE SUD de LILLE

MISSIONS LOCALES

Roubaix

1^{er} et 3^{ème} Mardi du mois
14h00 à 16h00

Seclin

Sur RDV

ZONE NORD de LILLE

CIO Armentières

2^{ème} et 4^{ème} Mercredi du mois
de 14h00 à 16h00

Maison de l'emploi de
Tourcoing

2^{ème} et 4^{ème} Mardi
De 09h à 11h30

DOUAI

CIO Douai

Tous les
mercredi du
mois
de
09h00 à 12h00
et
13h30 à 16h00

L'information de
Janvier 2020

Présent en chat
sur le salon virtuel
De l'ETUDIANT
jusqu'au 14 février

RETROUVONS NOUS SUR LES POINTS
RENCONTRES DES A PRESENT
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT



PROTÉGER
L'AVENIR

SENGAGER.FR

ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME 16 000 POSTES

Centre d'Information
et de Recrutement des
Forces Armées
de Lille
CIRFA Terre de Lille
Tél. : 03.59.00.42.42



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

VACANCES D'HIVER 2021

DES VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H ET
UNE GARDERIE GRATUITE DE 7H45 À 9H ET DE 17H À 17H45

✦ A LA RENCONTRE DE NOTRE HISTOIRE... ✦



■ DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 FEVRIER ■

Felleries	Sains-du-Nord	Prisches	Saint-Hilaire/Helpe
20 Places	40 Places	32 Places	20 Places



■ DU LUNDI 1^{ER} MARS AU VENDREDI 5 MARS ■

Avesnes-sur-Helpe	Cartignies	Solre-le-Château	Liessies
Jusque 17 ans 72 Places	32 Places	52 Places	20 Places



■ Organisation des ACM adaptée au regard de la situation sanitaire actuelle : respect des gestes barrières, port du masque.
Pour limiter le déplacement des enfants, des prestataires interviendront dans chaque site. ■

MODALITES D'INSCRIPTION

■ INSCRIPTIONS Résidents 3CA à partir du 1^{er} février 2021

■ INSCRIPTIONS Hors 3CA à partir du 15 février 2021

Inscriptions en mairie des sites d'accueil

- ★ Cartignies, 03 27 57 61 61
- ★ Felleries, 03 27 59 06 11
- ★ Liessies, 03 27 61 81 43
- ★ Prisches, 03 27 77 59 00
- ★ Sains-du-Nord, 03 27 59 12 12
- ★ Saint-Hilaire-sur-Helpe, 03 27 61 47 77
- ★ Solre-le-Château, 03 27 56 12 90
- ★ Centre socio culturel, le nouvel air, 26bis rue des Prés, Avesnes-sur-Helpe, 03 27 56 57 12

TARIFS

De 22,50 à 45,90 € la semaine de 5 jours en fonction de votre Quotient Familial (sorties, repas etc... inclus).
Bénéficiez d'un tarif dégressif à partir du 2^e enfant
(-10 % au 2^e ; -20 % au 3^e et les suivants)



Crédit photo : freepicks

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

(fiche d'inscription, fiche sanitaire, autorisation de sortie du territoire) est disponible sur le site www.coeur-avesnois.fr à la rubrique vivre ici/Jeunesse/les activités des petites vacances.

RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes
du Coeur de l'Avesnois
Service Jeunesse
Perrine LEON, 03 27 83 50 77
pleon@coeur-avesnois.fr
43, rue Cambrésienne
59440 Avesnes-sur-Helpe



Port du masque obligatoire pour les + de 6 ans



Direction départementale
de la cohésion sociale



santé
famille
retraite
services



Tournée annuelle de conservation cadastrale

Les propriétaires fonciers sont informés que M. Arnault FONTAINE, géomètre du Cadastre, sera de passage dans notre commune en Janvier et Février 2021 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il est amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. L'agent du cadastre désigné ci-dessus, accompagné de son aide, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 20/01/1998.

L'agent est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par l'Administration des Finances Publiques qu'il présentera à toute demande.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

SAINS DU NORD VOUS INFORME. L'avez-vous téléchargée ?



PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



CATASTROPHE NATURELLE

Les particuliers et les entreprises sinistrés par une **catastrophe naturelle** sont invités à déclarer leur sinistre auprès de leur assureur dans les conditions prévues par leur contrat d'assurance et à saisir leur mairie afin que celle-ci engage une procédure de reconnaissance de l'état de **catastrophe naturelle**.

En cas de catastrophe naturelle, vous pouvez être indemnisé des dégâts occasionnés à vos biens sous certaines conditions. Des démarches sont alors nécessaires.

Pour qu'un sinistre soit couvert au titre de la garantie "catastrophes naturelles", il faut :

Que l'agent naturel en soit la cause déterminante et présente une intensité anormale

Que le phénomène naturel soit exclu de la couverture de l'assurance

Que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance dommages

Que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel qui permet d'étendre les garanties du contrat d'assurance à des risques non assurables.

Les risques couverts par la garantie "catastrophes naturelles" sont :

Les inondations

Les crues torrentielles

Les mouvements de terrain

Les phénomènes de sécheresse et de réhydratation des sols.

Le sinistré déclare ses dommages :

A la mairie du lieu où se trouve le bien

A son assureur.

La Mairie établit une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle ([téléchargez ici l'imprimé Cerfa n° 13669*01 de demande de reconnaissance naturelle](#)) en précisant la date et la nature de l'événement, les dommages subis, les mesures de prévention prises ou envisagées.

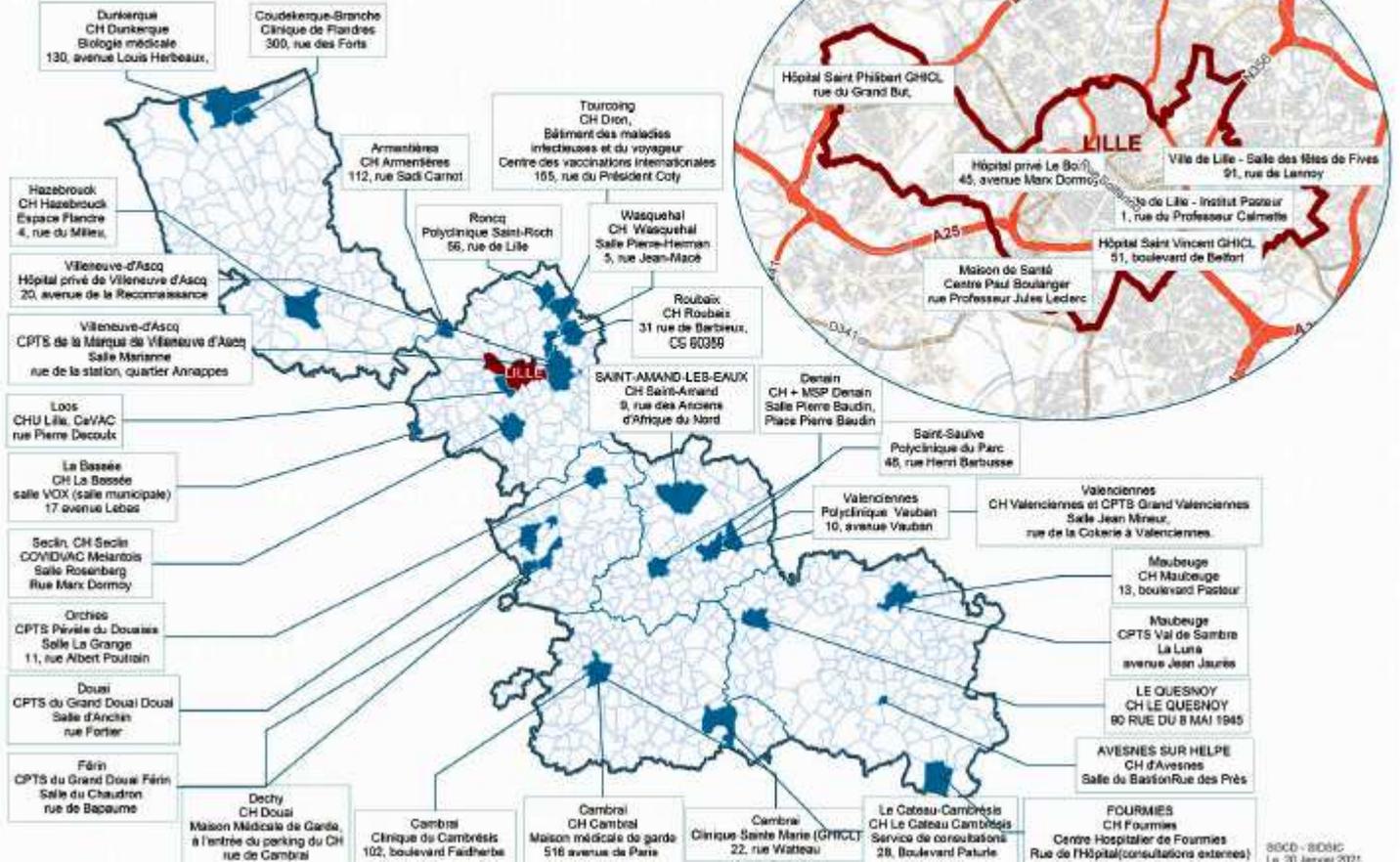
La Préfecture instruit le dossier, fait établir des rapports techniques complémentaires exigés par la réglementation, juge de la recevabilité et transmet les dossiers au Ministère de l'Intérieur pour examen par une commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur le caractère de catastrophe naturelle.

Si vous avez besoin d'infos complémentaires, n'hésitez pas de vous rapprocher de la mairie.



Cartographie des centres de vaccination Nord

La présente cartographie arrêtée à la date du 14 janvier 2021 est susceptible d'être mise à jour et d'évoluer afin de garantir la couverture territoriale ou l'adapter aux besoins constatés.



SDCC - SDSC
 Le 30 Janvier 2021



Stages Sportifs

VACANCES D'HIVER 2021

Des Jeux et Sports collectifs pour les enfants de 4 à 17 ans sur les Plateaux Multisports.

Sports de Raquettes
 Biathlon - Curling

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 FEVRIER

4/6 ans	7/9 ans	10/12 ans	13/17 ans
Dompierre-sur-Helpe De 9h30 à 12h	Dompierre-sur-Helpe De 14h à 17h	Avesnes-sur-Helpe De 13h30 à 16h30	Avesnes-sur-Helpe De 13h30 à 16h30

DU LUNDI 1^{ER} MARS AU VENDREDI 5 MARS

4/6 ans	7/9 ans	10/12 ans	13/17 ans
Sotre-le-Château De 9h30 à 12h	Sotre-le-Château De 14h à 17h	Sars-Poteries De 13h30 à 16h30	Sars-Poteries De 13h30 à 16h30

Les activités peuvent être modifiées selon l'évolution sanitaire.

MODALITES D'INSCRIPTION

■ **Pré-INSCRIPTIONS à partir du 1^{er} février 2021** par téléphone au 03 27 56 37 54 du lundi au jeudi 8h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 16h30. Chaque stage est limité à 12 enfants.

■ **TARIFS résidents 3CA :** 15 € le stage, 12 € pour les adhérents au Centre d'Initiation Sportive Intercommunale (CISI).

■ **TARIFS hors résidents 3CA :** 21 € le stage, 16,80 € pour les adhérents au Centre d'Initiation Sportive Intercommunale (CISI).

■ **LE DOSSIER D'INSCRIPTION** (fiche d'inscription enfant et famille, fiche sanitaire de liaison) est disponible sur le site www.coeur-avesnois.fr rubrique vivre ici/sport et loisirs/les stages sportifs.

■ **DOCUMENTS A FOURNIR :** Le dossier d'inscription et l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

■ **RENSEIGNEMENTS :** Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois, Service Sports et Loisirs, Anthony Lefrancq, 03 27 56 37 54, alefrancq@coeur-avesnois.fr.



santé
 famille
 retraite
 services